

6 juillet 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'instruction militaire, l'entraînement de l'armée de terre au combat et la formation des officiers en vue des interventions extérieures, Mailly-le-Camp (Aube) le 6 juillet 2000.

Monsieur le ministre,

Mon général,

Mesdames, messieurs,

Le Centre de préparation des forces de Mailly-le-Camp, que j'ai visité ce matin, témoigne des efforts importants consentis par l'armée de terre pour améliorer et moderniser ses conditions d'entraînement.

Pour ma part, j'ai été frappé, au cours de cette visite par la qualité des installations, le sérieux des évaluations effectuées et le souci de réalisme qui manifestement préside à leur organisation. Surtout, j'ai été particulièrement sensible à la motivation de l'équipe qui anime ce centre avec beaucoup de compétence et de dévouement.

J'ai eu l'occasion de dire, à plusieurs reprises, l'importance qui s'attache, que j'attache, en tant que Chef des armées, à la préparation opérationnelle de nos forces.

Et je me réjouis que l'occasion me soit donnée de m'exprimer sur ce sujet devant des officiers stagiaires qui auront, dans quelques mois, la responsabilité d'unités appelées à s'engager, si nécessaire, sur des théâtres d'opérations extérieures.

Car c'est là, au Kosovo, en Bosnie ou ailleurs dans le monde, que le temps et les moyens consacrés à l'instruction et à l'entraînement de vos régiments prendront tout leur sens. Et selon que cette préparation aura été conçue et vécue dans l'exigence et le souci du réalisme ou au contraire dans la routine et la facilité, la mission qui pourra vous être confiée sera ou non remplie.

La sécurité même de vos subordonnés dépendra directement de l'attention et du temps que vous aurez su leur donner en amont des séjours opérationnels.

Bien évidemment, les savoir-faire qui sont développés et évalués ici, à Mailly-le-Camp, ne sont pas tous directement transposables aux missions de maintien de la paix.

Mais vous n'ignorez pas que ces tâches de sécurisation des populations, dans lesquelles nos unités sont largement engagées aujourd'hui, peuvent à tout moment basculer vers l'action de force et évoluer vers de véritables opérations de combat.

C'est ce rappel douloureux à la réalité qu'ont vécu en mai 95 nos unités de la FORPRONU. C'est ce qui m'a conduit, alors, à donner l'ordre que toutes nos positions soient défendues, comme ce fut le cas, pour la première fois, à Verbanja. C'est aussi ce qui m'a décidé à faire déployer la force de réaction rapide qui a permis à la FORPRONU de restaurer son image, son autorité et son efficacité.

C'est enfin la raison pour laquelle je suis très attentif aux conditions d'engagement de nos armées lorsqu'elles sont sollicitées pour des opérations multinationales de maintien ou de rétablissement de la paix.

L'entraînement au combat demeure donc une priorité absolue pour nos armées.

Pour l'efficacité de leur action, pour la sécurité des hommes et des femmes qui défendent ses

intérêts et ses valeurs dans des conditions difficiles et risquées, la Nation doit consentir les efforts financiers nécessaires à une préparation sérieuse. Je sais que ce souci est totalement partagé par le Ministre de la Défense et par les chefs d'état-major.

On ne peut ignorer, pour autant, c'est vrai, "la surchauffe" d'activités que connaît aujourd'hui l'armée de terre. La pression des opérations extérieures et les secours généreusement apportés à nos compatriotes après la tempête et la marée noire ont créé une très forte contrainte dans les régiments. Elle doit être prise en compte.

Tant que la réforme des armées ne sera pas achevée, nos unités resteront soumises à un rythme d'activités très élevé qui deviendra insupportable si une attention toute particulière n'est pas portée aux conditions de vie et de travail du personnel militaire.

Chacun, à son niveau, doit en être conscient et prendre les mesures qui relèvent de son autorité. J'y resterai, pour ma part, attentif.

*

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs, avant de partager avec vous et avec joie ce repas et de terminer la visite de ce centre, je tiens à remercier le Général DURIN et son équipe pour leur accueil et les féliciter pour la qualité de leurs actions de formation dont je viens de souligner l'importance.

Je vous remercie.

(Source <http://www.elysee.fr>, le 7 juillet 2000).